

# Un projet d'entrepôt à l'entrée du parc du Vexin

Le projet de ZAC à Puiseux-Pontoise traînait depuis sept ans. Il était question d'y implanter de petites entreprises de compétitivité. Le mirage a disparu, laissant place à la construction d'un entrepôt de logistique classé Seveso seuil bas dont l'activité aura des conséquences néfastes pour la sécurité et l'environnement

Une très discrète enquête publique s'est déroulée du 3 février au 6 mars à la demande de la société Panhard Développement pour obtenir l'autorisation de construire un entrepôt de logistique classé Seveso.

Le terrain visé fait partie de la future ZAC Puiseux-Pontoise dont l'agglomération déclarait, en 2007, qu'elle serait « dédiée à l'accueil d'entreprises principalement dans le secteur des pôles de compétitivité » telles que les nouvelles technologies ou les énergies renouvelables.

L'implantation d'un entrepôt de produits inflammables, toxiques et polluants à 400 mètres du parc naturel régional (PNR) du Vexin français fait tache et a plus que surpris. Le choix de cet emplacement géographique est également incompréhensible en raison de la présence d'écoles (à moins de 800 mètres) et d'habitations très proches (à moins de 200 mètres). Ce n'est pas envisageable pour les riverains.

### Plusieurs inquiétudes

À l'origine, le terrain était divisé entre une ancienne carrière de sable et des terrains agricoles. Logiquement, les terrains de la carrière auraient dû être remblayés et remis en état pour une activité agricole. Au vu de l'état actuel de cet espace, il est évident que cela n'a pas été le cas. La partie agricole a été partiellement cultivée jusqu'en 2014, date à laquelle le préfet a donné son accord pour des travaux d'assainissement.

Les inquiétudes liées à ce projet sont de plusieurs natures :

- paysagères : la vallée de la Viosne sépare le PNR du Vexin de l'agglomération cergy-pontine ; le projet ne s'inscrit pas dans une ouverture vers les paysages du Vexin, mais constitue plutôt une extension des activités de l'agglomération ;
- de pollution de l'eau : les nappes phréatiques sont présentes à différentes profondeurs. La Viosne est située en aval du projet et alimente en eau l'agriculture ; le danger de pollution pour les maraîchers et voisins de la rivière est réel ;
- routières : l'implantation d'un entrepôt de logistique avec 53 000 m<sup>2</sup> de bâtiments n'est pas envisageable pour les usagers de l'autoroute A15 du fait de son impact sur la



Une manifestation au Rond Point Sortie 12 à Puiseux le 28 mai

circulation routière. En effet, cet entrepôt, qui ne peut se relier ni à une voie de chemin de fer ni à une voie navigable, sera alimenté uniquement par camions. Il faudra compter avec environ 1 200 mouvements de véhicules supplémentaires par jour. Un flux de camions disproportionné par rapport aux infrastructures actuelles et à leur saturation avérée. 600 mouvements de camions par jour équivalent à un camion toutes les minutes, soit une augmentation de 10 % du trafic routier de l'A15. De plus, si l'entrepôt est sécurisé, les camions ne le sont pas et représentent donc un risque majeur d'accident ;

- de pollution de l'air : le nombre de passages de camions va créer une pollution atmosphérique et sonore non négligeable ;
- sans compter le risque industriel que présente toujours un projet, même partiellement Seveso, en cas d'incendie ou autre accident avec tous les risques de pollution qui en découlent.

### Une enquête publique de pur forme

Ce projet, dans les cartons de l'agglomération depuis de nombreuses années, est toujours resté dans le flou, un flou bien utile pour éviter le mécontentement des citoyens. L'urbanisation de l'agglomération de Cergy-Pontoise est plutôt frénétique. Une nouvelle fois, les habitants sont mis devant le



fait accompli avec une enquête publique de pure forme et une information à minima. La réunion publique organisée le 16 avril par le collectif contre le projet Seveso a mobilisé entre 150 à 200 personnes des communes environnantes. Il y a été décidé de créer l'association Val-de-Viosne Environnement qui travaille en collaboration avec Val-d'Oise Environnement et compte mettre tout en œuvre pour se faire entendre et pour cela a organisé, le 28 mai, une manifestation à la sortie 12 de l'autoroute A15 avec banderoles, diffusion de tracts et invitation des médias.

Val-de-Viosne Environnement  
val-de-viosne-env.e-monsite.com/